Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 14

Artikel: L'armée russe en Suisse, en 1799
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201011

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

42me ANNÉE. — N° 14. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 2 avril 1904.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse :** 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames :** 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un abonnement d'UN AN, à dater du *1er avril prochain,* recevront GRATUITEMENT les numéros du trimestre dernier *(1er janvier au 31 mars).*

A l'instar d'une sage histoire.

Une seule dame a répondu à notre invite d'il y a quinze jours, touchant le suffrage féminin. Nous nous attendions à une avalanche de gracieuses missives. Les dames aiment tant écrire ; elles écrivent si bien.

Il paraît que la question ne les préoccupe pas outre mesure. Peut-être aussi estiment-elles que leurs revendications sont si naturelles, si justes, qu'elles vaincront par cela seul. Tranquilles, ces dames attendent la victoire, le moment de marcher aux urnes et de relever le drapeau du civisme, que dans notre insouciance, nous autres hommes, avons si souvent laissé choir.

Il y a certainement de cela, dans l'apparente indifférence de la majorité de nos compagnes ; mais il y a aussi de la perplexité. Nous gageons que nombre de dames n'ont pas encore une opinion bien arrêtée et se demandent si, avec le droit de vote, elles ne perdront pas d'un côté ce qu'elles gagneront de l'autre. La voie nouvelle que tentent d'ouvrir au beau sexe quelques-unes de ses représentantes, est pleine d'imprévu. Et puis, quelque chose aussi déconcerte nos dames, c'est la facilité avec laquelle beaucoup d'hommes se sont ralliés au mouvement ; elles sont si peu habituées à pareille condescendance ; à tort ou à raison, elles se défient. Enfin, plusieurs d'entre les dames voudraient sincèrement s'en tenir au vote en matière d'église, mais elles sentent bien — et notre gracieuse correspondante le reconnaît avec nous — qu'une fois en chemin, il faudra suivre, aller jusqu'au bout, jusqu'au suffrage politique et même — notre correspondante le reconnaît également — jusqu'à l'éligibilité. C'est ce qui effraye bon nombre d'entre elles, qui n'ont pas le tempérament batailleur et qui ne se trouvent pas si malheureuses sous le régime actuel.

Notre correspondante, il est vrai, invoque un argument susceptible de calmer ces craintes, tout au moins chez les femmes mariées. Elle nous montre la partie la plus épineuse de l'activité politique féminine, accaparée par « l'armée grandissante des femmes célibataires » et fait retomber, sur les célibataires volontaires du sexe fort, toute la responsabilité du bouleversement social qui pourrait résulter de l'intervention belliqueuse et inexpérimentée du bataillon de Ste-Catherine, dans les affaires publiques.

Voilà, certes, un argument qui donne à la question un aspect nouveau et qui pourrait bien en modifier du tout au tout l'issue.

Ce serait amusant, tout de même, si, en fin de compte, le débat relatif au suffrage féminin venait se conclure non devant l'urne électorale, comme beaucoup le présument, mais devant l'autel, tout comme ces bonnes histoires, bien sages, qui finissent toujours par un mariage.

Peut-être bien ne serait-ce pas la solution la plus mauvaise. Ce serait, en tout cas, résoudre du même coup plus d'un problème d'ordre social, non moins important que celui du droit de vote des femmes.

J. M.

La Barjaque.

Marianne X était, il y a cinquante ans, la lessiveuse la plus alanguée de Lausanne, ce qui n'est pas peu dire. A la fontaine, elle tenait tête à dix de ses compagnes. On l'appelait Marianne Barjaque, ou tout court : la Barjaque. Comme son incroyable caquet ne l'empêchait pas de travailler comme quatre et qu'elle était bonne femme au fond, les clients ne lui faisaient pas défaut.

Un jour, la femme d'un professeur de l'Académie, chez qui elle coulait la lessive en compagnie des deux servantes de la maison, lui dit :

— Marianne, si vous pouvez vous retenir de babiller pendant une heure, je vous donnerai deux francs en sus de votre journée.

— Bon, on essayera ! fit la Barjaque.

Alors il se passa une chose que personne n'avait jamais vu : la Barjaque continua sa besogne sans ouvrir le bec, les domestiques avaient beau la houspiller de leurs lazzis, elle demeurait muette.

— Faut-il qu'elle ait envie de ses deux francs ! disait une des servantes.

— C'est pour s'acheter un remède pour ravoir sa langue ! ajoutait l'autre.

La Barjaque ne bronchait pas.

— Ne prenez pas garde à ces petites sottes, ma bonne Marianne, fit la maîtresse de la maison ; je suis sûre que vous aurez assez de volonté pour tenir bon deux heures au lieu d'une...

Deux heures ! Cette fois, la Barjaque éclata :

— Deux ! s'écria-t-elle, deux heures ! vous n'avez parlé que d'une seule !

Et patati et patata.

La Barjaque n'avait eu la bouche close que pendant six minutes.

JEAN d'ETRAZ.

Le tram et le passé.

Nous aurons bientôt le tram à la Cité. Les habitants de ce haut quartier attendent avec impatience l'arrivée des voitures jaunes et leur préparent, nous en sommes sûr, une chaleureuse réception. Et bien des gens d'en bas soupirent aussi après le jour où il n'auront plus à gravir les Escaliers-du-Marché, le sentier des Colombes ou le Chemin-Neuf, pour se rendre à leur bureau, à leur auditoire ou aux concerts d'orgue, à la Cathédrale.

Mais les archéologues ne sont pas contents. Là-haut, entre la Cathédrale et le Château des évêques, ils se croyaient bien à l'abri du progrès, si peu respectueux à l'égard des vieilles choses. Et voilà que le progrès les force dans leurs retranchements ; prend d'assaut la Cité.

Hélas, c'est le destin. Il faudra s'habituer à entendre les voûtes de Notre-Dame résonner du grincement des trams. C'est partout chose pareille, même à Genève, ainsi que l'atteste la pièce de vers que voici, extraite du dernier numéro de la *Revue de Belles-Lettres*. Puissent les naturels, mais inévitables regrets des archéologues s'exprimer toujours avec autant de poésie :

THRÈNE POUR LA VILLE ENLAIDIE

Ils ont mis des tramways dans la vieille Genève,
Des tramways essoufflés qui montent tout là-haut
Et vont au Bourg-de-Four effrayer les moineaux
Et dans la vieille ville effaroucher les rêves.

Car des rêves encor s'accrochaient aux vieux toits,
Ou venaient s'accouder sur un angle de pierre,
Pour écouter sonner les cloches de Saint-Pierre
Et pour se souvenir du cher temps d'autrefois.

Ils ont mis des tramways maintenant dans les rues
Où le Passé dormait sur ses bras repliés
Comme, ayant achevé son œuvre, un ouvrier,
Et des laideurs y sont, avec eux, accourues.

Et ce qui nous restait des siècles écoulés
S'est éveillé au bruit de ces choses grinçantes ;
Devant ce tintamarre affreux, pris d'épouvante ;
Et s'est, avec dédain, pour toujours envolé.

Et maintenant ils n'ont plus aucun lieu, nos rêves,
Où s'en aller songer aux doux temps abolis ;
Car nos plus vieux quartiers mêmes sont enlaidis :
Ils ont mis des tramways dans la vieille Genève.

Genève. AMI CHANTRE.

Entre les deux son cœur balance. — Deux dames font la causette au sortir d'une conférence de la Maison du peuple.

— Quand on pense aux ravages que cause l'alcoolisme, on ne peut s'empêcher d'être de l'avis de M. Auguste Forel ; qu'en dites-vous, madame Biberon ?

— Sans doute, sans doute... Cependant je ne suis pas l'ennemie absolue d'une... comment dirai-je ?... d'une légère pointe. Ainsi, feu mon premier mari était un très brave homme...

— Une vraie perle, en effet.

— Eh bien, quand il me demanda en mariage, il avait un petit... plumet.

Le client de l'avocat. — Ma chère, dit un avocat à sa femme, ne néglige pas de mettre sous clé tout ce que nous avons de précieux.

— Pourquoi donc, mon ami ?

— Je dois avoir ce soir même la visite d'un affreux cambrioleur que j'ai défendu ce matin devant le tribunal et qui tient à me remercier de l'avoir fait acquitter.

L'armée russe en Suisse, en 1799.

La guerre russo-japonaise donne quelque intérêt aux lignes suivantes, extraites du « Petit journal suisse ». Les Japonais qui écriront l'histoire de la guerre actuelle feront sans doute de l'armée russe, en 1904, un tout autre portrait.

Ce fut une étrange apparition que celle de la

première armée moscovite sur ce sol dont les Alpes sont les accidents. L'habitant de l'Helvétie contemplait avec surprise l'air martial de ces robustes fantassins, agiles sous un lourd équipement minutieusement imité des vieux Prussiens de Frédéric ; l'extérieur farouche de ces cavaliers nomades venant des rives du Don et des gorges du Caucase ; le pas accéléré de ces épais bataillons, marchant tour à tour au lugubre roulement de grosses caisses de tambour détendues et à la cadence de chants argentins, dont les strophes retentissaient par peloton de la tête à la queue des colonnes ; ces Cosaques à la laideur étrangère, vêtus d'un large pantalon, d'une sale et courte tunique, brune, rouge eu bleue, coiffés d'un bonnet de pelisse, une longue et forte lance et un petit fouet à la main, un sabre, parfois un ou deux pistolets à la ceinture, un fusil à fourchette en bandoulière, accroupis sur un cheval de chétive apparence, mais d'une force et d'une vitesse incroyables, pour bride un licou, souvent un ou deux chevaux en liberté à la suite du leur. On les voyait, épars dans cette contrée, l'explorer en peu de jours avec la sagacité exercée dans leurs steppes, retrouver leur chemin à travers tous les détours, sans s'égarer dans les forêts, lire sur la poussière ou le terrain un peu mou le nombre et la direction des gens ou des troupeaux, s'orienter à merveille, de jour par le soleil, de nuit par les étoiles. On regardait avec étonnement la multitude de ces petites charrettes à deux roues, traînées par quatre chevaux de front et conduites par des demi-sauvages qui, n'observant aucun ordre, encombraient les routes ; ces berlines destinées au transport des malades, belles à l'œil, en réalité coffres grossiers et mal suspendus qui augmentaient les souffrances des blessés.

Au point de vue militaire, l'infanterie russe, peu propre à une guerre savante, l'était éminemment à débusquer les ennemis par son audace et sa vélocité dans l'attaque, par sa fermeté, qu'aucun obstacle n'ébranlait, par la vigueur physique et par le fanatisme qui soutenait sa bravoure. La cavalerie, haut montée, pesamment harnachée ; habituée à se mouvoir dans un terrain sans accidents, dénuée d'instruction et de souplesse, manquait, pour une guerre de montagne, des qualités indispensables ; les Cosaques seuls en possédaient quelques-unes. L'encombrement d'un charroi calculé pour la guerre dans les vastes plaines sans ressources de la Turquie, formait le principal défaut de l'armée moscovite.

Nos bons vieux troupiers.

Un lieutenant à un soldat.

— Dites-moi, Mermoud, qui est le commandant de la compagnie ?

— Le cap'taine.

— Vous êtes sûr ?

— Oui, lieutenant.

— Bien sûr ?

— Mais oui, pardi, excepté sur les bateaux. Alo, là, c'est tout le contrère ; c'est la compagnie qui commande le cap'taine.

* * *

A Bière.

— Avancez, Champendal.

— Voilà, mon cap'taine.

— Qui est-ce qui soigne les canonniers, quand ils sont malades ?

— Les canonniers ?... Cap'taine, c'est le médecin.

— Et les soldats du train ?

— Les soldats du train ?...

— Oui, les « tringlos » ?

— Ah !... les tringlos ?... les tringlos ? Eh bien,... c'est le vétérinaire.

Pernette. — M. Edouard Rod vient de faire paraître la onzième de ses nouvelles vaudoises. Elle est intitulée : « Pernette ». Comme « Luisita », elle a pour sujet un drame de village ; mais elle est moins cruelle, et s'achève dans l'attendrissement d'une réconciliation. « Pernette », injustement soupçonnée, regagne la confiance de son mari. Ici encore, le caractère du vieux paysan est le mieux fouillé, le plus complet, le plus vraiment vaudois ; on croit le voir, l'entendre, on reconnaît ses gestes et ses intonations. Les femmes sont plus simplifiées ; l'une d'elles même l'est au point qu'elle n'apparaît plus vivante ; c'est la machine à médisances nécessaire à la marche de l'action. — L'auteur a emprunté les expressions et les mots du terroir, il ne les emploie jamais à faux, et la langue de ses personnages est d'un réalisme presque sans défaillance.

A. F.

L'est daô bon côté.

Vo sédè que dein lè z'église dè veladzo lè fennès sè mettant d'on côté et lè z'hommo dè l'autro. Adon paraît que l'autra demeindzè, à cein que m'a conta lo sonneu, l'âi a cauquon que s'est met à dévezâ tandi que lo menistrè predzivè, que cein lâi a copâ lo subliet et que s'est arretâ franc. Dévant dè reinmodà, l'a vouâiti lè dzeins âo blianc dâi ge, coumeint po lâo férè vergogne, et coumeint guegnivè dâo côté dâi fennès, la Luise, onna granta tabousse que sè peinsè que lo menistre crâi que l'es lhi qu'a mena lo mor, se lâivè et lâi fâ :

— N'est pas dè sti côté qu'on dévezè, monsu lo menistre.

— Tant mi, cein botséra pe vito.

Quand on n'est pas polyglotte.

On raconte que, tout récemment, un jeune Allemand devant se rendre à Eclépens, près d'Yverdon, prit son billet de chemin de fer à Bâle. Au lieu de prononcer *Eclépan*, il dit *Eclépin*. Alors on lui donna un billet pour Aix-les-Bains. Arrivé près de Meyrin, dans le canton de Genève, d'aimables gens de la localité, qui se trouvaient dans le même train, firent descendre à la dite gare le voyageur fourvoyé et l'adressèrent à un douanier qui savait l'allemand. Le jeune homme put ainsi faire revenir ses bagages qui filaient toujours sur Aix-les-Bains.

Cette aventure nous en rappelle une toute semblable, qui arriva il y a bien longtemps à une Anglaise en séjour à Nyon. Désireuse de visiter le château de Chillon, cette dame monte dans une voiture en lançant au cocher ces mots : « Condiousez-moâ aô tchâtaô dé Tchaïlleun ! »

Ignorant la prononciation anglaise, l'automédon comprit « château d'Echallens » et mena milady sur les bords du Talent.

Rein ne brûlè.

— Eh bin, Sami, ton valottet est don à Lozenna po passa s'n'écoula ?

— Et oï, Abram.

— L'est conteint ?

— Oï ; mal âi sont tenus pi trâo rudo. Se l'ont lo malheu d'arrevâ trâo tard po l'appet, crac ! sont su d'allâ âo clliou.

— L'é dza bin oïu derè. Dè noutron teimps, on n'étâi pas dinsè boriaudà, et portant cein n'allavè pas pllie mau. Noutron vilho comi, quand n'aviâ lè dozè exercices dè la demeinze, ne fasâi pas tant sa Sophie s'on n'étâi pas quie âo picolon, kâ, quand lo tambou lâi demandive se faillâi rappelâ, lo comi lâi fasâi : « Tè faut atteindre onco on momeint, François, ne sont pas onco ti quie ».

Pensées.

Il n'y a point de bonheur pour celui qui opprime et persécute.

* * *

Heureux, l'homme innocent de toute fraude, qui n'a point à se reprocher la misère de ses semblables, qui jamais ne les a humiliés par une parole dure ou par un regard hautain.

PESTALOZZI.

Ne faut pas trâo taboussî.

Po que tot allé bein et vivré benirâo, ne suffi pas d'avaï fenameint dé clliau vesins remaufus que sont adé à bordena après lé z'autrès dzeins.

Matou étaï dincé ; l'avaï on tô 'orgouet dè limèmo que seimblliavé que lo sélao ne sé lévavé qué por li, kâ l'avaï onna bliaga dé la notze. Tot lo mondo passavé per sa leinga que fasaï atant de bri qué totés lé senaillés dâo payi.

Sé veintavé dé verré corré le dzenelhés ein Savoi dù su Montbénon ; on dzo que lo teimps ètaï bein cllia, l'affirmavé avaï vu, du lo signa de Soibelin, on tavan que pequavé 'na vatse su la rêta, ein delé de Velâ-Bozon, tot pré dé Mourtzi.

Dein son dzouveno teimps, l'étaï zu gangana tant qué pè Turin, po avai l'occasion de sé gonclia de tzatagnés et de vin d'Asti, kâ à la trablia, c'étaï n'artiste, mâ, à l'ovradzo, on rudo taquenet. Assebin nion ne l'amavé à causa dé sa dzapa dé leinga dâo carcérou qu'avaï adé quoquon à dégrussi, mémameint contré son vesin, Dzebelion, qu'étaï pardjon on crâno cô, mâ que ne falliaï pas allâ cresenâ aobein gâ la défrepenaye.

On dzo que cé pécllio dé Matou avaï lo coai que leï démedzivé, l'ai tant fè por einmourdzi Dzebelion, que stuce leï einmandza, su lo porta-pipa, la plie rude morniclia qu'aussé ètâ administraïe du lo Sonderbon, kâ Matou a dzefa, tot écouessi, tant qué de l'autro côté dé la tzerraïre, s'eimbroula, lé quatro fè ein l'ai, dein la pacotta yo bœllavé : « Hé ! se vo plié mé pouro z'amis, veni vito verré se ne su pas tiâ ».

H.

L'homme et la bête.

Nous empruntons à l'*Ami des animaux*, organe officiel des Sociétés protectrices des animaux de la Suisse romande, les détails suivants sur l'instinct chez les bêtes, et quelques renseignements sur la brutalité de l'homme à l'égard de certains animaux.

Au point de vue purement physique la plupart des animaux sont mieux partagés que l'homme. Ils ont la vue plus perçante, l'ouïe plus fine, le flair et l'odorat plus subtils. Ils sont prompts et agiles. Quand ils veulent prendre un élan ou faire des bonds, ils atteignent leur but plus sûrement que le plus adroit tireur. Tandis que l'homme vient au monde aussi nu d'esprit que de corps et a besoin de plusieurs années pour son éducation, l'animal dès sa naissance est en état de pourvoir à ses besoins et pratique plusieurs arts ou métiers sans les avoir jamais appris. A défaut de la raison, les bêtes sont douées d'un sens pratique extrêmement juste pour tout ce qui concerne leur existence matérielle. Incapables de raisonner, elles ne déraisonnent jamais. Dépourvues de toute notion du bien et du mal, elles sont étrangères au vice comme à la vertu. Formées à la grande école de la Nature, elles suivent docilement toutes les inspirations.

Pour désigner les aptitudes, les merveilleuses facultés des animaux, on a inventé un mot spécial, l'*instinct*.

L'instinct peut se définir : une force innée qui pousse les animaux et parfois aussi l'homme à accomplir en dehors de toute préméditation ou imitation certains actes utiles à la conservation de l'individu ou de l'espèce.

L'instinct des animaux se manifeste surtout par le sens d'orientation, par la télépathie, enfin par une sorte de divination qui leur donne le pressentiment des choses futures.

1° Le sens d'orientation est mentionné dans la Bible : Le milan dans le ciel connaît quand son temps